



1
STÉPHANE THOMASSIN



► pagnement des syndicats, tout au long de leur parcours, par le conseil central. « Nous sommes emballés par l'idée d'appliquer de nouvelles façons de faire, d'être présents à chaque étape et non pas seulement lorsqu'il y a une grève, explique Annette Herbeuval, présidente du Conseil central de la Montérégie. Nous souhaitons donc une meilleure collaboration entre les fédérations, le conseil central et les syndicats. »

Un peu d'histoire

Une autre façon de maintenir l'intérêt des gens est de leur rappeler comment leurs droits et leurs conditions de travail ont été obtenus. Au Conseil central de Lanaudière, le thème du congrès *Il était une fois ensemble* visait

à construire l'avenir en s'appuyant sur les luttes du passé, explique sa présidente, Francine Ranger. « Les syndiqués ont de bonnes conventions et des avantages, mais pour la plupart ils n'en connaissent pas l'origine. Il faut expliquer que les gens se sont battus pour les avoir. Nous avons donc choisi de parler des luttes du passé pour transmettre la fibre syndicale. Les gens désertent leurs assemblées syndicales et nous voulons remédier à ça. Il faut trouver autre chose que des cadeaux à faire tirer, dit-elle. Nous avons demandé à des syndicats de publier leur histoire et le projet a connu une bonne participation. Nous sommes sortis du congrès gonflés à bloc. »

Le Conseil central du Cœur-du-Québec a, pour sa part, invité un historien à son

congrès. « Nous voulions expliquer ce que la CSN a fait depuis ses débuts, de façon à répondre à la fameuse question : *Les unions, qu'ossa donne?* Ça nous a permis de remettre le discours de gauche en avant », souligne le président Paul Lavergne.

Une boîte à outils méconnue

Les représentants des conseils centraux ont senti lors de leurs congrès un désir de la part des syndiqué-es de s'occuper de politique. « Les gens pensent qu'avec le gouvernement Harper, il faut absolument s'en mêler, car une attaque n'attend pas l'autre, rappelle Annette Herbeuval du Conseil central de la Montérégie. Il y a de l'espoir sur le plan de la mobilisation. Nous sentons le goût

LE DEUXIÈME FRONT, D'HIER À AUJOURD'HUI

À la fin des années 1960, alors qu'émergent divers courants de pensée dans la foulée de la Révolution tranquille, la CSN, à la suite d'un changement de direction, se radicalise et critique de plus en plus ouvertement le modèle capitaliste. À la suite de son rapport de 1966, *Une société bâtie pour l'homme*, le président de la CSN, Marcel Pepin, rédige *Le Deuxième Front* (1968) afin de mobiliser les travailleuses et les travailleurs en dehors des lieux de travail « pour vaincre l'exploitation », la pauvreté, la misère et l'endettement. Appelés, dès lors, à jouer un rôle de premier plan dans les luttes à saveur politique, les conseils centraux de la CSN verront grandir leur influence.

Les pressions politiques contribuent rapidement à la promotion du logement

social ou encore à la création des régimes d'assurance maladie et d'assurance automobile dans les années 1970. Alors que le problème de l'inflation et du chômage s'installe au cours de la décennie, la lutte se poursuit pour le maintien du pouvoir d'achat et la sécurité d'emploi. Cette pratique du syndicalisme de combat a amené la CSN à se pencher, au fil des années, tant sur la question du salaire minimum décent, que sur la condition féminine ou encore la question nationale.

« Marcel Pepin disait : "quand tu sors de la shop, tu es un citoyen!" », raconte Denise Boucher, vice-présidente de la CSN. À partir de sa présidence, nous avons décidé d'être des acteurs politiques. » Cette présence politique est ancrée partout sur le territoire du Québec

grâce à la présence des conseils centraux. « En raison de notre forte implantation en région, nous avons une proximité avec nos membres, ce que les autres organisations n'ont pas. Il est plus facile pour la CSN de se déployer sur le territoire et ça fait une grande différence quand vient le temps de se mobiliser », souligne-t-elle.

Par ailleurs, les conseils centraux, qui siègent à de nombreux comités régionaux, sont des acteurs reconnus par leur communauté et par les acteurs politiques. « Ils sont des interlocuteurs incontournables, lance Denise Boucher. Le développement du territoire et le développement économique régional, les représentantes et les représentants des conseils centraux sont capables d'en parler ! De plus, la CSN est un lieu de



2

GASTON BOULAY



3

MICHEL CIRIOUX

1. Le Conseil central du Cœur-du-Québec a contribué, par son avis sur le travail des sylviculteurs, à l'élaboration de la nouvelle loi sur le développement des forêts de proximité.
2. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le conseil central s'est impliqué pour faire adopter la Charte de l'utilisation du bois par la ville de Saguenay. Sur la photo, un projet public intégrant largement le bois, le nouveau Pavillon des sciences appliquées du parc technologique de l'Université du Québec à Chicoutimi (réalisation : Consortium/Lemay et Les Architectes Associés).
3. Pour attirer la relève et connaître ses idées, certaines régions ont lancé des initiatives auprès de divers groupes, dont celui des LGBT.

de reprendre le flambeau au sein des syndicats. Il faut seulement s'assurer de bien les outiller.»

« Les militantes et les militants sont convaincus que le deuxième front doit être investi plus que jamais, avance également Nancy Legendre, présidente du Conseil central du Bas-Saint-Laurent. Par contre, les gens sont parfois inconfortables de parler de différents dossiers complexes et ils se sentent dépassés: ils ont l'impression de manquer d'arguments. Ils ont besoin d'aide et nous souhaitons continuer à les alimenter par des capsules d'information ou des sessions de formation. Il ne faut pas oublier que nous sommes là pour les épauler. Mais souvent, les syndicats n'osent pas nous demander

d'intervenir lors de leurs rencontres. Pourtant, ils n'ont pas besoin de faire face à une situation extraordinaire pour faire appel à nous.» Même son de cloche pour la région de Lanaudière. « Notre rôle, c'est d'accompagner les syndicats par des moyens techniques et financiers, rappelle Francine Ranger. Nous pouvons discuter avec les gens pour trouver des solutions et nous sommes disponibles pour aller sur le terrain. J'ai d'ailleurs dit aux congressistes: "Invitez-moi!" Il faut que les syndicats nous utilisent! »

Le contact humain demeure le meilleur moyen de faire connaître les services du conseil central et d'entretenir des liens avec les syndicats, estime le nouveau président du Conseil central de la Gaspésie-Îles-de-

la-Madeleine, Jacques Mimeault. « Malgré le développement des moyens de communication, on se parle très peu. Pourtant, il faut enraciner davantage les valeurs CSN, discuter de ses structures et expliquer nos services, parce que les gens ignorent souvent qui nous sommes. Pour ça, il faut visiter les syndicats, être plus près des membres. Nous avons donc prévu des visites des comités exécutifs pour mieux faire connaître notre rôle. Les gens ont tellement de dossiers à traiter dans leurs activités régulières, alors c'est à nous de faire les démarches nécessaires et d'aller voir les gens. »

Plusieurs conseils centraux doivent toutefois composer avec un grand territoire, où les syndicats sont éparpillés, ce qui rend le



Denise Boucher, vice-présidente de la CSN, est responsable des relations avec les conseils centraux.

NORMAND BLOUIN

formation sur de nombreux enjeux, que ce soit l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, les mines ou l'exploitation du pétrole: les gens reviennent dans leurs régions avec des outils, des recherches. Ils sont souvent mieux outillés que certains maires», note-t-elle.

Portés par le vent de droite, plusieurs médias, groupes de réflexion et associations patronales sont toutefois nombreux à critiquer les interventions du mouvement syndical sur la place publique. Selon Denise Boucher, certains voudraient que les syndicats ne s'occupent que des relations de travail au sens strict: négociation, arbitrage, etc. « Le Conseil du patronat dit que ce n'est pas notre travail de faire de la politique, mais curieusement leurs représentants passent leur temps à contacter les élus politiques et à intervenir sur toutes les tribunes. Dans les faits, ils utilisent autant le temps d'antenne,

les communiqués que nous, en plus d'être des maîtres du lobbying. Or, les conseils centraux ont bien saisi l'occasion d'aborder la question dans leurs congrès. Ils ont réaffirmé que la question du second front est indissociable du premier. Ils ont souligné la nécessité de reprendre notre souffle et de dire "ça suffit"! »

Toutefois, la prise de parole sur les enjeux sociaux n'est pas une évidence pour tous. D'abord, les syndiqué-es sont moins nombreux dans les assemblées syndicales, par manque de temps, souligne la vice-présidente de la CSN. « De surcroît, le monde a peur de parler au monde! Certains estiment que s'ils expriment des idées politiques, ils vont devenir des mal-aimés. Mais surtout, les gens ne se sentent pas suffisamment outillés pour ça. C'est la raison pour laquelle nous devons envisager d'offrir plus de formation politique en région. » **P.-L. B**